



Indicateurs Humains de la pêche dans les pays du CCLM

Adama Mbaye

Centre de Recherche Océanographique de Dakar/Thiaroye (CRODT)

Contact : ambayeskr@yahoo.fr

Février 2015

1 Introduction

Les pays de la zone du CCLME (Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap-Vert, Guinée Bissau, Guinée et Sierra Leone), ont une population côtière qui représentaient environ 70 % du peuplement global de l'Afrique de l'ouest en 2010. La population côtière des pays du CCLM joue donc un rôle prépondérant dans la vie économique et sociale de la sous-région. Du fait de son positionnement géographique, cette population dépend largement de la pêche, à la fois source d'alimentation, d'activité et de revenus (Guibbaud, 2014). Ce secteur a d'ailleurs attiré sur les côtes de nombreux individus fuyant le chômage et la sécheresse de l'intérieur des terres (CSR, 2003).

La région bénéficie de conditions climatiques et écologiques particulièrement favorables, qui font de cette zone maritime l'une des plus poissonneuses au monde. Ainsi, la gestion des pêches tout comme les activités d'exploitation et de valorisation des ressources halieutiques dans les pays du CCLME sont intimement liées, voire conditionnées par les considérations humaines.

Les facteurs socioculturels, économiques et institutionnels, plus que les facteurs biologiques ou physiques, influencent le développement, la gestion et les performances des mesures de gestion des ressources et des écosystèmes :

Les écosystèmes halieutiques ont un impact sur les hommes et inversement. C'est la raison pour laquelle les buts et les objectifs des mesures de gestion tiennent compte des considérations sociales, économiques et institutionnelles. Ces considérations varient selon l'échelle des pêcheries, des communautés ou des terroirs du CCLME. C'est dans ce contexte que l'ICM de l'UNESCO trouve nécessaire de prendre en compte les indicateurs humains de chaque écosystème du CCLME impliqués et/ou influencés par les mesures de gestion (individus, ménages, groupes, communautés, organisations) afin de mieux évaluer, prévoir et gérer les effets des politiques de pêche. Les indicateurs humains permettent a) d'intégrer et de surveiller les préoccupations et les intérêts des groupes de parties prenantes dans le cadre du processus de gestion; b) d'identifier l'impact des décisions en matière de gestion sur

les parties prenantes; et c) de démontrer au public et aux décideurs l'impact des politiques de pêche.

A cette fin, trois réalités liées à l'être humain sont généralement prises en compte dans l'analyse des écosystèmes du CCLME

- Les indicateurs socioculturels qui reflètent les aspirations et les valeurs humaines de communautés ou groupes d'acteurs ;
- les indicateurs économiques,
- le contexte institutionnel à travers lequel le comportement des acteurs sont analysés et des actions sont entreprises en termes de gouvernance de la pêche et de dispositions institutionnelles correspondantes.

Ce chapitre tente de dresser la situation de ces différents indicateurs dans chacun des pays de la zone.

2 Méthodologie

Elle est basée sur une analyse documentaire des différentes sources de données et d'informations. Ces sources sont relatives à des rapports d'études scientifiques des institutions de recherche (CRODT, INROP, INRH, CNHB, ...), d'ONG (Greenpeace, World fish, UNCN,...), de programme ou projet (PMEDP, CCLME, PROA) des rapports de groupes de travail (FAO, CCLME) des rapports des institutions sous régionales, régionales ou internationales (CSR, CEDEAO, FAO, FMI, Banque Mondiale).

Ces différentes sources ont permis d'avoir des données chiffrées sur certaines indicateurs tels le nombre d'emplois, le pourcentage d'acteurs évoluant dans la pêche par rapport à la population active, les quantités de poisson consommée par personne et par an, le pourcentage de poisson dans le total des protéines animales consommées, la valeur des exportations, la contribution de la pêche au PIB, aux exportations et au budget des Etats).

D'autres informations d'ordre qualitatif relatives aux perceptions des acteurs sur l'implication des pratiques socioculturelles dans les activités de pêche, la qualité de la santé humaine, le niveau de revenu des professionnels, le niveau de conformité aux règles, le niveau des conflits liés à la ressource, l'existence d'une entité de prise de décision, le niveau de Compréhension des règles de gestion, le niveau d'organisation des professionnels.

Dans le souci de représenter graphiquement en forme de rose des vents aussi les variables quantitatives que les variables qualitatives, ces dernières dont les appréciations sont classées faible, moyen et fort ont été notées respectivement par - 1, 0 et 1 (Thiao et Mbaye, 2012).

Il faut noter que les données ne portent pas sur les mêmes dates mais permettent d'avoir une idée sur le niveau des indicateurs par pays et une tendance sur les variations.

L'analyse de ces différentes données a permis d'abord de faire un diagnostic sur les indicateurs socioculturels, ensuite d'aborder les indicateurs économiques et enfin une analyse des indicateurs de gouvernance qui se rapport au fonctionnement des institutions formelles ou informelle.

3 Résultats

3.1 Indicateurs socioculturels

Dans la gestion des pêches, ce qui détermine le plus l'accès à la ressource exploitée, n'est pas toujours la valeur marchande des ressources, mais les perceptions et les représentations que les utilisateurs des diverses ressources se font de la ressource et du milieu dans lequel elle est exploitée. Ces perceptions et représentations forgent, du reste, les interactions entre l'écosystème et le système humain et déterminent les usages des différents groupes, communautés ou village de pêcheurs.

Ainsi dans l'analyse des indicateurs socioculturels, les dimensions suivantes sont souvent prises en compte:

- les emplois dont les modifications du volume total de la main-d'œuvre ou des emplois rémunérés dans une pêcherie peuvent être un indicateur utile de l'état d'une pêcherie et de sa valeur pour les populations locales qui peuvent en dépendre pour leur subsistance.
- la consommation de protéines dont les modifications de la consommation de poisson par habitant et de la part du poisson dans la consommation totale de protéines, sont des critères importants du degré de contribution des pêches aux moyens d'existence des communautés côtières et ils peuvent être mis en corrélation avec la pression exercée par la communauté pour le développement durable des pêches.
- Le niveau d'implication de la tradition et des pratiques religieuses par lesquelles les cultures de certaines communautés de pêcheurs peuvent affecter ou être affectées dans une politique de gestion des pêches.

Dans les pays du CCLME, ces différents indicateurs sont diversement répartis. S'agissant des emplois, il ressort que le secteur de la pêche attire un nombre important d'actifs dans tous les pays, particulièrement en Siéra Léone et au Sénégal où l'on compte le plus d'actifs avec respectivement 5,2% et 5% (CCLME 2013, CSRP 2006, CRODT 2006) (Tableau 1).

Le secteur de la pêche constitue ainsi un vivier d'emplois important et représente une source essentielle de revenus pour les populations locales. Greenpeace chiffre à plus de 3 millions le nombre de personnes exerçant une activité économique liée à la pêche en Afrique de l'ouest, dont 600 000 au Sénégal en 2011 (World fish 2013).

Au Maroc la pêche joue un rôle social prépondérant avec environ 660.000 emplois, dont 26% sont des emplois directs. L'emploi dans ce secteur représente près de 5,7% de la population active.

S'agissant de la contribution du poisson dans l'alimentation, on constate que la moyenne dans la zone CCLME est de 21,3 kg dépassant largement la moyenne dans la CEDEAO qui est de 9,2 kg et celle mondiale qui est de 13 kg (CSRP 2016, CPIA 2012).

La consommation de poisson, principalement de petits pélagiques, constitue la base de l'alimentation et le principal apport en protéines, en micronutriments (fer, iode, zinc, calcium...) et en calories des habitants de la côte de la zone du CCLME.

Le poisson est ainsi la première source de protéine animale dans la zone avec une contribution de 48 % en moyenne. L'organisation internationale World Fish estimait à

75 % le taux de protéines provenant de la consommation de poissons en Sierra Leone, à 47 % au Sénégal et à 62 % en Gambie en 2005 (CCLME, 2013).

Le poisson joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations des pays du CCLME et présente l'avantage d'être une denrée facilement accessible et bon marché comparée aux autres protéines animales

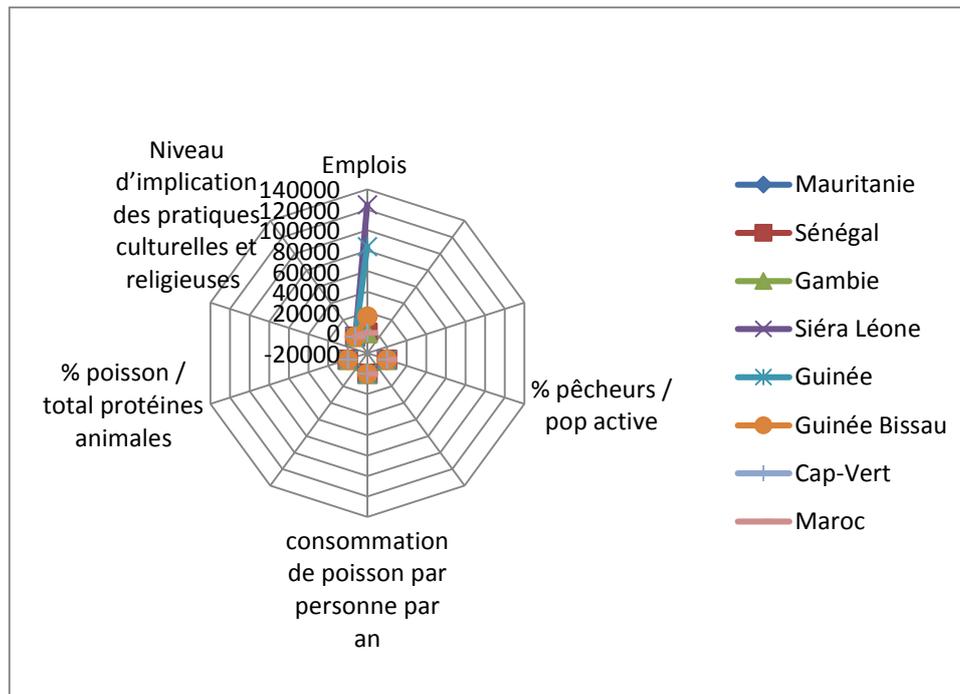
C'est au Maroc, en Mauritanie et en Guinée Bissau où l'on note le moins de contribution du poisson dans les protéines animales avec respectivement 13,3 kg, 13% et 24%. Malgré des ressources relativement abondantes, la consommation de produits halieutiques de ces pays reste relativement limitée (CCLME, 2013).

Concernant les valeurs culturelles, il a été remarqué que les relations entre les populations de la zone du CCLME et leur environnement marin sont teintées de symbolismes et les activités liées à la pêche sont très liées la culture et à la tradition de certaines communautés ou à des lignages. Ainsi, dans la plupart des pays, le niveau d'implication des pratiques culturelles et religieuses est fort. Au Sénégal par exemple la pêche maritime est traditionnellement l'affaire de trois communautés qui sont les lébou de la région de Dakar et de la petite Côte, les Guet-Ndariens originaires de Saint-Louis et les Niominka du Sine et Saloum. Différentes études ont attribué en général l'inégale spécialisation des groupes de pêcheurs aux "traditions" et aux identités "ethnico-professionnelles" forgées par cette adaptation aux conditions environnementales et à leurs changements naturels saisonniers. Les connaissances et les savoir-faire auxquels prédisposeraient la tradition culturelle et l'ancienneté dans la pêche expliqueraient en outre l'aptitude des pêcheurs les plus spécialisés à adopter les innovations techniques, ainsi que leur tendance à étendre leurs activités par des migrations dans les zones de pêche occupées par des pêcheurs moins spécialisés et moins compétents (Chauveau et Julle larsen, 2010)

Tableau : Valeurs des variables de l'indicateur socioculturel dans des pays du CCLME

Indicateurs	Variables des indicateurs	Mauritanie	Sénégal	Gambie	Siéra Léone	Guinée	Guinée Bissau	Cap-Vert	Maroc	Moyenne Totale
Indicateurs Socioculturels	Emplois	30 000	600 000	30 000	125 000	84 200	16 000	9100	660.000	75 067
	% pêcheurs / pop active	3.1%	15 %	4.5%	5.2%	2.5%	2.2%	4.6%	5,7%	4.0%
	consommation de poisson par personne par an	7,8 kg	35,4 kg	23,3 kg	12,3 kg	16,1 kg	9 kg	26,5 kg	13,3 kg	21,3 kg
	% poisson / total protéines animales	13%	47%	61%	75%	60%	24%	28%		48%
	Niveau d'implication des pratiques culturelles et religieuses	Faible	Fort	Fort	Fort	Fort	Fort	Fort	Moyen	Faible

Source : CSRP 2010, CRODT 2011, CCLM 2013, FAO 2004, FMI 2009, BM 2006



Polygones de la répartition des variables de l'indicateur socioculturelle

3.2 Indicateurs économiques

Les indicateurs économiques qui sont souvent utilisés pour mesurer certains aspects de la valeur économique concernent :

- Part dans le PIB,
- Valeur des exportations,
- Contribution aux exportations,
- Contribution au budget de l'Etat,
- Niveau de vie matériel des professionnels,
- Qualité de la santé humaine,
- Niveau de revenu des professionnels.

Les différentes sources consultées indiquent que le secteur de la pêche joue un rôle économique non négligeable dans la mesure où, malgré une part relativement faible dans le PIB global (tel qu'illustré par le tableau ci-dessous), il reste majoritairement le premier employeur en Afrique de l'Ouest. Les exportations des produits de la pêche constituent notamment une importante source de revenus pour les pays de la zone, s'élevant en 2011 à plus de 489 millions de dollars sur le marché mondial. Il est noté ainsi une bonne contribution de la pêche à l'économie des pays de la zone du CCLME particulièrement pour la Mauritanie où la part de la pêche dans le BIP est de 5,97% hors accords de pêche. En y incluant la contrepartie financière des accords de pêche avec l'UE, cette contribution s'élevait à 25% en 2003 (FAO/BID, 2012).

La contribution au PIB du seul secteur artisanale au Sénégal selon l'étude FAO/PMEDP 2005, serait de 4.1%. Le Maroc qui est le pays le plus peuplé du CCLME avec 32,6 millions d'habitants dispose d'un Produit Intérieur Brut (PIB) de 102 milliards US\$ en 2012 dont 2 à 3% proviennent du secteur halieutique.

Les divers accords de pêches signés entre pays africains, européens et asiatiques participent également aux revenus étatiques, grâce à l'octroi de licences de pêches et au paiement de redevances.

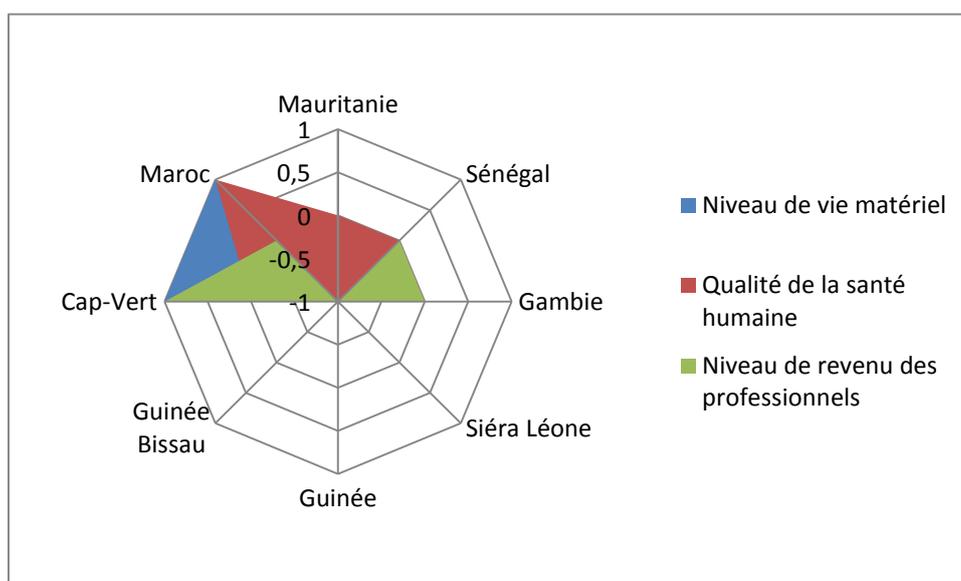
Concernant le niveau des revenus, les résultats de l'étude sur "L'évaluation de la vulnérabilité des communautés côtières et leurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans certaines pays ont montré que les revenus des pêcheurs deviennent de plus en plus faibles, allant de 100 mille à 300 mille francs CFA par mois selon les localités au Sénégal alors que ce revenu est encore plus faibles dans les autres pays tels la Siéra Léone, la Guinée, la Guinée Bissau et la Gambie. Cette situation est due à une raréfaction de la ressource, à l'augmentation des coûts de productions.

Les femmes transformatrices qui œuvrent beaucoup dans la production halieutique, elles aussi sont confrontées à beaucoup de difficultés liées à l'écoulement des produits, à l'aménagement des sites de débarquement, à l'assainissement au manque d'eau et d'électricité.

Tableau : Valeurs des variables de l'indicateur économique dans des pays du CCLME

Indicateurs	Variabes des indicateurs	Mauritanie	Sénégal	Gambie	Siéra Léone	Guinée	Guinée Bissau	Cap-Vert	Maroc
Indicateur économique	Part dans le PIB en 2013	5,5 %	2.%	0,8 %	10,2 %	0.43%	4,4 %	0,8 %	3%
	Valeur des exportations en M \$	143,50	157,30	0,31	18,10	33,30	0,20	0,55	803, 95
	Contribution aux exportations	43.45%	21.53%	0.24%	0.00%	4.48%	0.32%	0.99%	58%
	Contribution au budget de l'Etat	16 %	1.7%	ND	0.9%	2.5%	ND	ND	ND
	Niveau de vie matériel	Faible	Moyen	Moyen	faible	faible	faible	Elevé	Elevé
	Qualité de la santé humaine	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Bonne	bonne
	Niveau de revenu des professionnels	Faible	Moyen	Moyen	faible	faible	faible	élevé	moyen

Source: CSRP, 2006, CCLME 2013, World fish 2012, FAO/PMEDP 2005, FAO/BID 2012.



Polygone de la répartition du niveau de vie matériel, santé et revenus

3.3 Indicateurs de gouvernance

Les échecs institutionnels ont été montrés comme les principaux obstacles à la bonne progression des indicateurs économiques et sociaux. L'aménagement des pêcheries nécessite ainsi une base institutionnelle adéquate, avec un ensemble de réglementations et un système pour les formuler et les mettre en application. Plus qu'une connaissance biologique limitée, ce sont les causes institutionnelles qui sont à l'origine du manquement à l'atteinte des objectifs économiques et sociaux. Les institutions sont ici l'ensemble "des dispositifs, instances et procédures de nature diverses par lesquelles s'effectue la mise en place des règles, normes, contrats et conventions effectivement invoqués et pratiqués par les différents groupes d'acteurs". Elles représentent selon Ostrom (1996), le "*capital social des pêcheries*". C'est ce capital social qui conditionne l'accès aux ressources naturelles et aux moyens de production, l'adaptation des règles d'action collectives aux changements de l'environnement bioécologique, social, économique ou politique (Chauveau, 1997).

Les variables à partir desquelles les indicateurs institutionnels sont appréhendés portent souvent sur :

- Niveau de conformité aux règles,
- Niveau des conflits,
- Existence d'une entité de prise de décision et de gestion,
- Compréhension locale des règles,
- Niveau organisation,
- Niveau de participation des parties prenantes,

Concernant le niveau de conformité aux règles, il est noté généralement une grande faiblesse. Les mesures réglementaires sont très peu appliquées notamment à l'échelle de la pêche artisanale. Dans la plupart des pays, il est reconnu que les lois nationales doivent être améliorées et renforcées. Au Sénégal surtout, les acteurs se mobilisent pour réformer la législation déjà existante pour la rendre plus ferme et effective dans le nouveau code de la pêche maritime et son décret d'application datant de 1998 qui sont en train d'être révisés.

S'agissant du niveau des conflits liés à la ressource, il ressort que les problèmes d'accès aux ressources contribuent souvent à la recrudescence de pratiques illicites et de délits et sont cause de tensions sociales même si ces conflits restent moyens voire faibles dans certains pays. On constate par exemple la multiplication des conflits entre populations autochtones et étrangères qui se disputent l'accès aux ressources au Sénégal, les migrations de pêcheurs vers d'autres régions génèrent des conflits entre diverses communautés en concurrence et avec les pouvoirs publics. Cette situation de tension sociale et économique pousse certaines communautés à défendre leurs intérêts et leurs moyens de subsistance. Cette attitude pouvant aller jusqu'à un recours à la violence. Les émeutes des pêcheurs du village de Thiaroye au Sénégal en mai 2014 illustrent ce mécontentement populaire face à la pression sociale et à la raréfaction des ressources pélagiques.

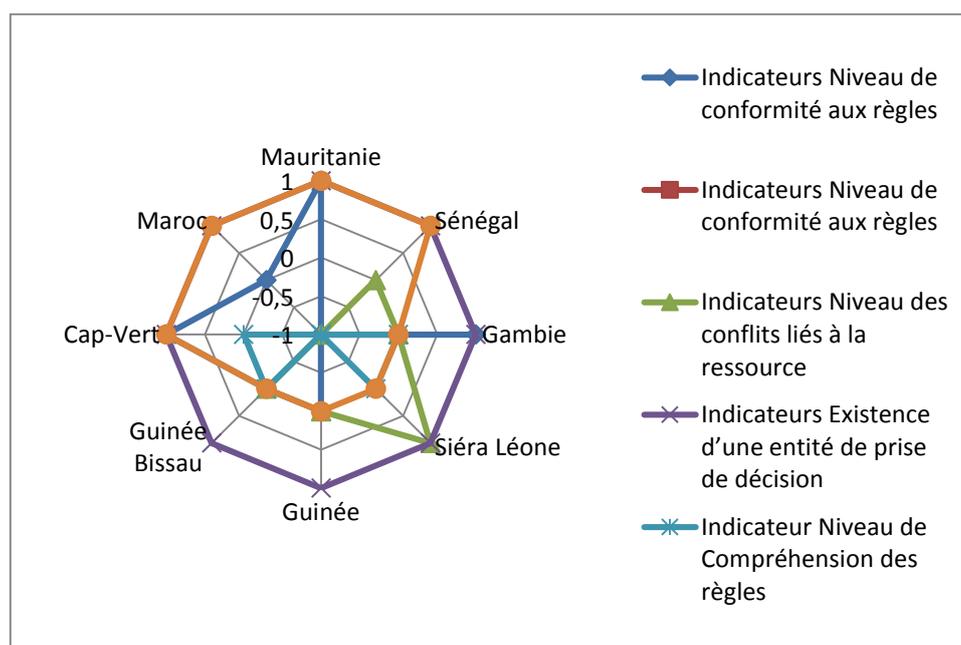
Concernant les instances de prise de décision, les Ministères en charge des pêches ont dans tous les pays une ou des directions chargées faire appliquer la politique de leur Etat. De leur côté, les professionnels s'affirment comme interlocuteur socio-professionnel face aux décideurs en ce qui concerne les politiques publiques les concernant et font émerger des organisations professionnelles très dynamiques, des réseaux régionaux d'opérateurs privés, voire d'interprofessions. Ainsi dans la plupart des pays les niveaux d'organisation des professionnels est plutôt fort.

Au Sénégal par exemple, les organisations de professionnels sont nombreuses et possèdent une capacité mobilisatrice importante. Ces organisations sont structurantes pour la société côtière ouest-africaine, elles constituent non seulement une interface de représentation politique mais créent également du lien social tout en donnant un cadre institutionnel et légal à la lutte.

Tableau : Valeurs des variables de l'institutionnel dans des pays du CCLME

Indicateurs	Variables des indicateurs	Mauritanie	Sénégal	Gambie	Siéra Léone	Guinée	Guinée Bissau	Cap-Vert	Maroc
Indicateur Institutionnel	Niveau de conformité aux règles	Elevé	Faible	Elevé	Faible	Moyen	Moyen	Elevé	moyen
	Niveau des conflits liés à la ressource	Faible	Moyen	Faible	Elevé	Moyen	Moyen	Faible	faible
	Existence d'une entité de prise de décision	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Niveau de Compréhension des règles	Faible	Faible	Moyen	Moyen	Faible	Moyen	moyen	faible
	Niveau organisation des professionnels	Fort	Fort	Moyen	Moyen	moyen	moyen	fort	fort

Sources : CSRP, 2006, CCLME2013, CRODT, 2006, APREPAM, 2013



4 Discussion

Il ressort de l'analyse des différents indicateurs que la dimension humaine (socioculturelle, économique et gouvernance) est à prendre sérieusement en compte dans toutes les politiques de pêche dans la zone du CCLME. Ce secteur clef de l'économie de la zone représente un poids social et économique pour les populations et les Etats et requiert une bonne gestion face aux différentes menaces. Les eaux de la zone du CCLME, très riches en ressources halieutiques, sont aujourd'hui la cible d'un pillage organisé des fonds marins, lequel met en péril la sécurité alimentaire des populations de la sous-région dont l'équilibre nutritionnel dépend très largement des produits de la pêche (???). De nombreux navires étrangers, généralement européens ou asiatiques, viennent pêcher dans les Zones économiques exclusives (ZEE) des pays du CCLME sans autorisation et sans considération aucune pour la faune et la flore marine, aggravant ainsi une situation déjà dramatique de surexploitation de la zone maritime. Les eaux des pays de la CCLME sont les plus touchées au monde par les activités de pêche illicite, qui représentent une perte économique estimée entre 828 millions et 1,6 milliard de dollars chaque année, pour l'ensemble de la sous-région (?????). Pour faire face à ce fléau, les organisations internationales, régionales et les gouvernements s'organisent afin d'améliorer les législations, les systèmes de surveillance et de contrôle, tout en renforçant la coopération régionale.

L'autre problème qui menace l'économie de la pêche dans les pays du CCLME est l'installation des industries de transformation. Les puissances étrangères transforment les petits pélagiques pêchés dans les eaux de la sous-région en farines animales utilisées pour répondre aux besoins accrus des pays européens et asiatiques d'un élevage industriel et d'une aquaculture en expansion. Ainsi, de nombreuses usines de transformation voient ainsi le jour sur les côtes de la sous-région aggravant encore la situation et privant les populations locales de leur principale source de nourriture.

Au Sénégal, au débarcadère de Joal, au sud de Dakar, les femmes transformatrices et les pêcheurs s'inquiètent de la construction de nombreuses usines étrangères qui transforment le poisson en farines animales directement sur place. Après la construction d'usines coréennes et chinoises au cours des dernières années, c'est un nouveau complexe russe, le Flash Africa, qui devrait voir le jour et qui vise la production de 46 tonnes de farine par jour ; ce qui implique l'apport d'environ 460 tonnes de poissons. Or selon elle, depuis 2010 les pêcheurs ne débarquent jamais plus de 200 tonnes de poissons par jour ; cette usine risque donc encore d'accroître les difficultés de la sous-région.

5 Conclusion

L'initiative d'intégrer les indicateurs socio-économiques et institutionnels dans l'analyse de l'écosystème du CCLME montre l'importance qu'occupe la dimension humaine de cet écosystème. Certes certaines informations sont obsolètes et il s'avère nécessaire de procéder à leur mise à jour. Dans ce cadre, il y a un besoin de mettre en place un système de collecte de données pour disposer davantage d'informations sur la contribution socio-économique de la pêche et des autres secteurs liés à l'écosystème du CCLME.

A cet effet, il est nécessaire d'appuyer les pays pour actualiser les données socio-économiques sur le secteur en vue d'alimenter le processus de prise de décisions en matière de gestion des ressources halieutiques. Il est nécessaire dans ce contexte de mobiliser les connaissances, les expertises, capables collecter et diffuser à grande

échelle les données et les informations relatives aux indicateurs dont certains de plus d'une décennie pour pouvoir suivre leur évolution.

Malheureusement, les Etats, pris individuellement, ne disposent pas de compétences humaines ni financières suffisantes pour résoudre leurs problèmes et en tirer des impacts significatifs. C'est à ce niveau que l'IOC UNESCO doit encore appuyer les Etat.

6 Références bibliographiques

1. Guibbaud P., 2014, pêche illicite : Quel avenir pour l'Afrique de l'Ouest ? Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)4 août 2014, Bruxelles.
2. Diame A., 2014 « Quel futur pour les pêcheries sénégalaises ? », Greenpeace, 8 juin 2014.
3. "Émeutes à Thiaroye-Sur-Mer : Gangstérisme en mer et sur terre", Le Quotidien, 30 mai 2014.
4. FAO, 2004"Participation à la gestion des pêches artisanales pour améliorer les moyens d'existence des pêcheurs en Afrique de l'Ouest", document technique sur les pêches – FAO, 2004
5. Thiao, D., Mbaye A, Evaluer et suivre les impacts des AMP sur la base d'indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance : Etude de cas sur l'AMP de Joal-Fadjouth. Décembre 2012. USAID/COMFISH project, Senegal, and Coastal Resources Center, University of Rhode Island, Narragansett, RI 126 pp.
6. CSRP/AFD, 2011, Étude sur l'état de l'art du rôle des AMP dans la gestion des pêches, Introduction et « Volet Gouvernance » Rapport technique
7. Pomeroy, R.S.; Parks, J.E. and L.M: Watson. 2004. How is your MPA doing?. A guidebook of natural and social indicators for evaluating MPAs management effectiveness. IUCN, Gland (Switzerland) and Cambridge (UK): 215 p.
 8. PNUD: 1997. La gouvernance en faveur du développement humain durable. Document de politique générale du PNUD. PNUD. New York <http://mirror.undp.org/magnet/policy/>
 9. FAO. 2010. The state of fisheries and aquaculture. Rome, FAO: 197 p. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/y4470f/y4470f00.pdf>
 - 10.FAO. 2003. Aménagement des pêcheries. Approche écosystémique des pêches. FAO. Directives techniques pour une pêche Responsable, 4 (suppl.2) : 120 p.
 - 11.FAO. 1999a. Indicators for sustainable development of marine capture fisheries. FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries, 8: 68 p.
 - 12.FAO, 2010, Directives techniques pour une pêche responsable, gestion des pêches ISSN 1020-5306
 - 13.FAO, 2010, Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches, une vue d'ensemble du contexte, des concepts, outils et méthodes, document technique sur les pêches N° 489.
 - 14.CSRP. 2003. Rapport du Groupe de Travail «Protection et Surveillance des Pêches». Saly-Portudal (Sénégal). 18 -20 décembre 2003 : 11 p.

15. CSRP. 2011. Stratégie de la Commission Sous Régionale des Pêches 2011-2015. CSRP, Dakar, Sénégal : 39 p.
16. CSRP/CPIA, 2013, états des lieux nationaux – cepia dynamiques halieutiques et systèmes de gestion des pêches république de Guinée et rnc de tristao.
17. CCLME, 2013, rapport du premier groupe de travail socioéconomique, Dakar du 16 au 18 mars 2013,